

qu'une faible hausse (5,5 p. 100). Parmi les produits dont l'indice a marqué une augmentation particulièrement sensible, on relève le blé (110 p. 100), l'orge (230 p. 100), le pétrole brut (42 p. 100), la pâte de bois (44 p. 100), le bois d'œuvre (24 p. 100). En ce qui concerne les importations, les augmentations les plus fortes ont touché le caoutchouc (132 p. 100), les viandes (22 p. 100), le maïs (97 p. 100), la laine (96 p. 100), le coton (104 p. 100), le pétrole brut (66 p. 100), le cuivre (74 p. 100).

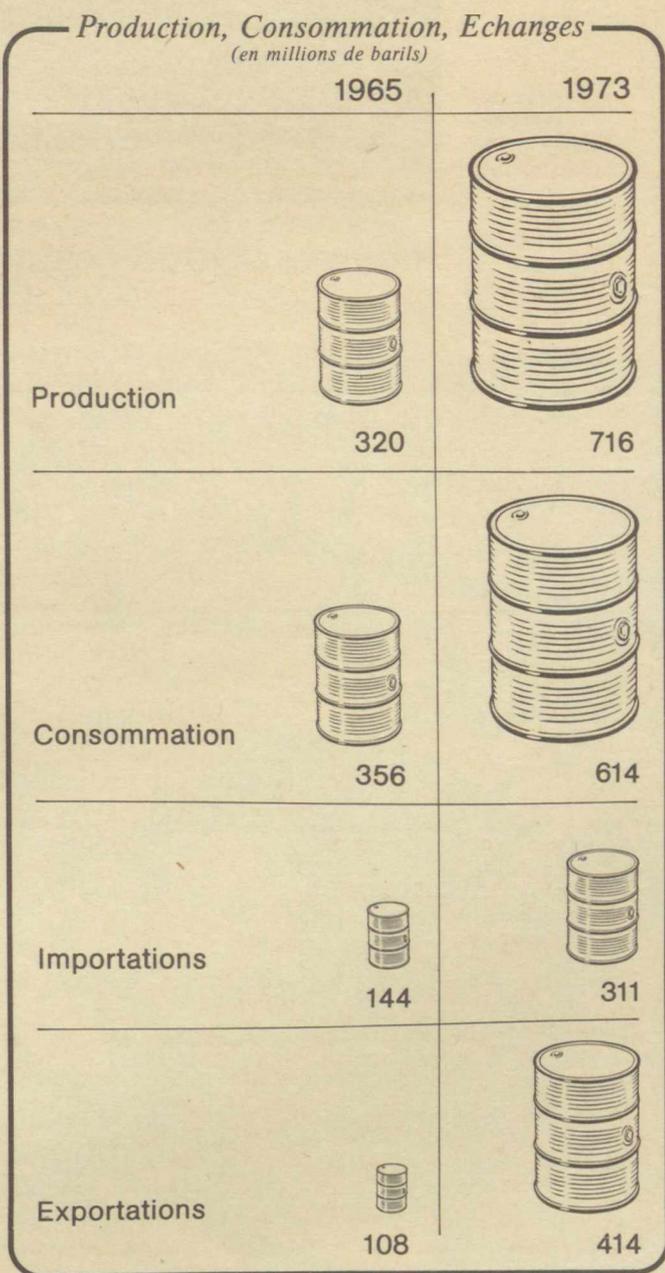
### Le cas du pétrole

Dans le domaine du commerce pétrolier, la situation du Canada est très particulière : le pays produit beaucoup d'hydro-carbures (neuvième producteur mondial), il en consomme autant que peut le faire un pays très industrialisé et il en importe presque autant qu'il en exporte. La géographie et l'histoire récente expliquent cette situation.

Les champs pétrolifères canadiens sont presque tous situés dans l'ouest du pays. Les quatre provinces occidentales (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique) assurent la quasi totalité de la production et l'Alberta, à elle seule, en assure près des trois quarts. A l'inverse, les cinq provinces de l'est, dont le Québec et la Nouvelle-Écosse, ne sont pas productrices. Cette répartition des ressources a conduit à diviser le pays en deux grands marchés. En 1961, il fut convenu que le pétrole brut de l'ouest alimenterait à la fois les cinq provinces situées à l'ouest de l'Ontario, affluent du Saint-Laurent qui forme frontière entre l'Ontario et le Québec, et le nord des États-Unis, tandis que les cinq provinces de l'est, proches de l'Atlantique, continueraient de s'approvisionner sur le marché mondial (1).

En raison des prix du pétrole canadien, proches des prix assez élevés du pétrole américain, les provinces de l'est ont longtemps bénéficié de la modicité des prix du marché mondial et du transport par navires pétroliers. La crise

d'octobre 1973 a entraîné l'adoption d'une nouvelle politique. Le principe de la construction d'un oléoduc entre l'ouest et l'est du pays a été approuvé. Le prix du baril de brut à la tête du puits est passé de 3 dollars au début de 1973 à 6,50 dollars le 1er avril dernier. Une taxe a été imposée sur le pétrole exporté (il ne l'est qu'aux États-Unis) pour porter le prix du brut canadien au niveau des cours mondiaux. Cette taxe est actuellement de 5,20 dollars le baril. Une partie du produit de cette taxe sert à subventionner les achats faits à l'étranger par les provinces de l'est. Le Canada étant exportateur net, sa balance des paiements bénéficie actuellement de l'augmentation des prix. ■



1. Le Venezuela procure au Canada près des deux tiers de ses importations. Les autres fournisseurs principaux sont l'Iran, le Nigéria, l'Arabie saoudite, l'Irak, la Colombie.